

LECTURE THÉMATIQUE
DES TEXTES OFFICIELS RÉGISSANT
LE SYSTEME ÉDUCATIF & L'EPS



PRÉSENTATION

Vincent LAMOTTE

Le coin des lecteurs

Bien que s'appuyant *stricto sensu* sur les textes qui régissent le système éducatif et l'enseignement de l'EPS, ce document ne possède aucun caractère officiel. Son ambition est simplement d'offrir une lecture thématisée des prescriptions institutionnelles qui s'adressent aux acteurs du système éducatif. Par ailleurs, le volume important de ces textes nous a conduit à mettre en relief, sous forme de tableaux synthétiques, les éléments les plus importants de cet arsenal législatif.

Dans une première partie, le lecteur trouvera les extraits de textes qui, présentés autour de vingt thèmes, traduisent les principales orientations de l'école en terme de politique éducative. Du rôle de l'école, à la place de l'élève, aux axes permettant de lutter contre l'échec scolaire, sont regroupées toutes les idées forces mises en place par l'institution.

Dans une seconde partie, le même travail a été appliqué aux programmes d'EPS. Il en ressort une analyse qui repose sur trente thèmes. Chacun d'entre eux regroupe ce qu'il faut savoir pour mettre en œuvre l'éducation physique et sportive. Cette partie est complétée par des tableaux synthétiques sur les programmes d'EPS actuellement en vigueur dans l'enseignement secondaire.

La troisième partie concerne les procédures d'évaluation actuellement en cours dans la discipline aux examens (CAP, BEP, bac professionnel, bac général et technologique). Les informations sont présentées sous forme de tableaux de manière à rendre rapidement accessibles les éléments organisateurs de l'évaluation en EPS.

La quatrième partie est une lecture « colorisée » des parcours de formation proposés aux élèves de la sixième (en fait CM1 avec le cycle 3) à la terminale. Ces parcours sont présentés au regard des cinq champs d'apprentissage sur lesquels reposent les enseignements en EPS. Les « attendus de fin cycle » présentés pour chacun de ces champs d'apprentissage constituant le maillon qui articule les objectifs généraux de l'EPS avec les compétences attendues (désormais déclinées par les équipes pédagogiques pour chaque APSA, mais dont on peut trouver des illustrations dans les ressources d'accompagnement).

La cinquième et dernière partie est consacrée aux mesures de sécurité à respecter dans le cadre de l'enseignement de l'EPS. Sont notamment déclinées les informations pour les activités qui font l'objet d'un texte réglementaire spécifique (natation et activités de pleine nature).

Janvier 2020

SOMMAIRE

Partie 1. Le système éducatif en 20 thèmes

p.7

1) Les principes du service public d'éducation. 2) Le rôle de l'école. 3) Les objectifs. 4) Le programme. 5) Le socle commun. 6) L'élève au centre du système éducatif. 7) La mission du professeur. 8) La discipline. 9) La citoyenneté. 10) La santé. 11) La lutte contre l'échec, l'exclusion et la violence. 12) Le projet d'établissement. 13) Plaisir, l'émotion, l'estime de soi. 14) Les méthodes pédagogiques. 15) La différenciation. 16) L'adolescence. 17) La mixité. 18) L'interdisciplinarité. 19) L'évaluation. 20) L'orientation

Partie 2. L'éducation physique et sportive en 30 thèmes

p.17

1) Le rôle de l'éducation physique et sportive. 2) Le socle commun. 3) L'originalité de l'EPS. 4) La culture. 5) Le corps. 6) La composante méthodologique. 7) La citoyenneté, la socialisation, les règles. 8) La lucidité. 9) L'autonomie. 10) La santé. 11) La sécurité. 12) La coopération, solidarité. 13) La responsabilité. 14) La créativité. 15) Les émotions, le plaisir, le bien-être. 16) Le sentiment de compétence, l'estime de soi. 17) La connaissance de soi. 18) Le goût de l'effort. 19) La réussite. 20) Les caractéristiques des élèves. 21) La mixité. 22) Les élèves en situation de handicap, inaptes partiels ou à besoins éducatifs particuliers. 23) Le projet pédagogique. 24) L'organisation de l'EPS. 25) Les méthodes pédagogiques. 26) Le traitement didactique. 27) La différenciation pédagogique. 28) L'évaluation. 29) L'association sportive. 30) L'interdisciplinarité.

- Tableaux synthétiques : les programmes d'EPS au collège, lycée professionnel et lycée général

Partie 3. L'évaluation de l'EPS aux examens

p.33

Lycée général et technologique. Lycée professionnel

Partie 4. Les attendus de fin de cycle

p.45

- 1) Les attendus de fin de cycle dans les programmes d'EPS
 - Cycle 3
 - Cycle 4
 - Lycée professionnel
 - Lycée général et technologique
- 2) Les attendus de fin de cycle par champs d'apprentissage
 - Champ d'apprentissage n°1. Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.
 - Champ d'apprentissage n°2. Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains.
 - Champ d'apprentissage n°3. Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.
 - Champ d'apprentissage n°4. Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.
 - Champ d'apprentissage n°5. Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi

p.57

Partie 5. La sécurité en EPS



RÉFÉRENCES DES TEXTES OFFICIELS DES PRINCIPAUX TEXTES RÉGISSANT LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

LES TEXTES OFFICIELS

Les textes relatifs au système éducatif français sont regroupés au sein de trois publications :

- Le Journal officiel de la République française est le quotidien officiel édité par l'État français. Il consigne les événements législatifs (lois, décrets), les règlements, les arrêtés, les déclarations officielles... La date de parution au JO conditionne en général la date à laquelle s'applique un texte en raison du principe selon lequel nul n'est censé ignorer la loi.
- Le code de l'éducation regroupe l'ensemble des lois en vigueur dans le domaine de l'éducation. Il traite des grands principes de l'éducation, de l'administration de l'éducation et de l'organisation des enseignements scolaires. Ce code est divisé en deux parties : législative et réglementaire.
- Le « BO » ou Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative publie les textes réglementaires (décrets, arrêtés, circulaires, etc.) relatifs à la mise en place des mesures ministérielles. Il est publié tous les jeudis.

PRINCIPAUX TEXTES OFFICIELS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1/7/2013).
- Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (décret 31/3/2015).
- Loi pour une école de la confiance (loi 28/7/2019).

PRINCIPAUX TEXTES OFFICIELS EN EPS

Programme EPS

- Programme EPS collège, 9/11/2015
- Programme EPS CAP et bac. professionnel, Arrêté du 3/4/2019
- Programme d'EPS du lycée générale et technologique, Arrêté du 17/1/2019

Évaluation aux examens

- Évaluation de l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles. Circulaire du 26/2/2018
- Évaluation de l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles. Note de service du 8/10/2009.
- Modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'EPS. Arrêté du 21/12/2011.
- Évaluation de l'éducation physique et sportive Organisation du contrôle en cours de formation (CCF) et référentiel national d'évaluation. Circulaire du 26/9/2019

Sport scolaire

- Développement du sport scolaire. Circulaire du 18/8/2010.

